

Procès-verbal du conseil du département d'histoire

Mardi 3 juin 2025, de 14h à 17h

Salle du Conseil Lettres

Enseignants présents : S. Baby, T. Bouchet, N. Deflou-Leca, A. Fossier (en visio), Perrine Kossmann (en visio), J. Loiseau, H. Mazurel (en visio), L. Mercuri, O. Roynette, P. Salvadori, C. Stein, L.-H. Vignaud (en visio), J. Vigreux, E. Kogan, Zoé Marreiros, L. Drut.

Étudiants présents : Mathis Duvoisin, Marion Rosello, Lucie Sacquin, Noam Daudon, Hugo Lallement, Léa Drezet. (Excusé : Axel Lefebvre, Antonin Moingeon, C. Bordet)

Procurations : M. Clouzot, S. Lefebvre, H. Mouillebouche, P. Poirrier, A. Rauwel,

Secrétaires de séance : Noëlle Deflou-Leca & Thomas Bouchet

Assemblée plénière (14h50-17h)

- Approbation du PV du dernier conseil**

À l'unanimité

- Les jurys de licence**

Ils se sont tenus ces derniers jours ; il est demandé aux étudiant.es de vérifier, des erreurs ont pu se glisser dans la retranscription des notes. À noter : fin des examens de 2^e session le 27 juin, remise des notes le 30 juin au plus tard, jurys de licence le vendredi 4 juillet (le même jour que les jurys de master) (NB : finalement reportés au lundi 7 juillet).

- Le tutorat**

Laurent-Henri Vignaud, responsable du tutorat, signale qu'aucune candidature étudiante n'a été reçue pour le tutorat de rentrée malgré les relances (proposition faite aux étudiant.es de master, de L3, et de L2). Or la signature des contrats est prévue avant le 1er juillet, en vue d'une formation courte et rémunérée fin août. L'absence de tutorat de rentrée rendrait compliquée l'organisation du tutorat d'accompagnement. Les représentant.es étudiant.es vont se mobiliser pour trouver trois personnes au plus vite. Laurent-Henri Vignaud ajoute qu'il souhaiterait passer la main ; Perrine Kossmann se propose au moins pour 2025-2026 ; si elle ne peut pas prolonger, Hervé Mazurel prendra le relais à partir de 2026-2027.

- Le calendrier pour la rentrée**

La discussion est ouverte avec les enseignant.es et les étudiant.es pour déterminer les dates les plus adaptées. Il est décidé que :

1. Les réunions de rentrée en licence se tiendront le mardi 2 septembre ; le tutorat de rentrée se fera cette semaine-là.

2. **Les CM, ainsi que les TD en L3 classique et en AMC, démarreront la semaine du 15 septembre.**

3. Les TD de L1 et de L2 commenceront la semaine du 22 (N.B. : les enseignements d'UEO commenceront aussi la semaine du 22).

Odile Roynette informe que, pour le master, la réunion de rentrée se tiendra dans la semaine du 15 septembre et que les enseignements commenceront la semaine suivante.

• Effectifs Parcoursup

988 candidatures ont été reçues, en légère baisse par rapport à 2024. 909 ont été classées.

- 741 du secteur ; 247 hors secteur
- 700 terminales ; 151 réorientations ; 48 non scolarisés
- 798 bacs généraux ; 59 bacs techno ; 49 bacs pro

Pas de visibilité sur les inscriptions effectives mais Philippe Salvadori table raisonnablement sur 5 groupes.

• Résultats d'année

-L1 (Philippe Salvadori) : 55 étudiants/étudiantes passent en L2 => nous aurons peut-être un problème pour conserver les 3 groupes sur les 2 semestres

-L2 (Christian Stein) : 53 étudiants/étudiantes passent en L3 mais en prévoir sans doute autour de 63 après la 2de session

-L3 (Arnaud Fossier) : 42 étudiants/étudiantes passent en L3, 8 ajournés dont 5 devraient sans doute valider après la 2de session.

• MonMaster (Odile Roynette)

-204 candidatures ont été reçues dont 94 classées, les candidats/candidates ont jusqu'au 16 juin pour répondre.

-A ce jour : 23 réponses positives et 2 refus ; 3 acceptations provisoires, 24 en attente de réponse soit à prévoir environ 40 étudiants/étudiantes dont 30 de l'UB

Dominante des sujets demandés en contemporaine (75%) alors que la période compte pour 25% des cours dans le master d'histoire, il va donc falloir se poser la question des équilibres en conseil de perfectionnement.

• Réforme des concours (Christian Stein)

-Master MEEF ancien système (bac + 5) : 233 dossiers reçus, 220 classés, 37 places mais si on arrive à avoir 20 étudiants ce sera bien.

-rappel que nous restons – et resterons... – toujours à budget constant.

CAPES NOUVELLE MOUTURE

Le principe est celui d'une inscription à l'entrée en L3, la licence étant à valider pour bénéficier du concours. En cas d'échec à la licence, le bénéfice de la réussite au concours est conservé pendant un an. Le programme de ce nouveau Capes et son format ont été diffusés mais les sujets zéro qui circulent se sont pas forcément très fiables ; tout le reste est flou.

Le nouveau Master est en cours d'élaboration au ministère. Ce dernier a proposé une aide aux universités pour s'adapter à cette réforme tardive : le département a donc demandé un module d'accompagnement technique de 130hTD (sur la base de 30 candidats) => attente du résultat.

L'objectif pour 2025/2026 serait de proposer 4 TD de présentation ; 6 séances d'exercices blancs avec corrections et un Capes blanc, plus une préparation à l'oral, indispensable compte tenu du format de l'épreuve (20 mn exposé + 40 mn entretien).

La discussion s'engage ensuite sur les cours à proposer aux préparationnaires car, même si nous ne sommes pas favorables à cette nouvelle réforme, le système étant concurrentiel, il nous faut proposer une solution à nos étudiants. Dans les maquettes actuelles, les UE du premier semestre, en L1 comme en L2, qui abordent les questions au programme seraient privilégiées. En contemporaine, Jean Vigreux et Odile Roynette confirment que les programmes actuellement prévus pourraient convenir. Arnaud Fossier souligne qu'en médiévale, en revanche, les actuels cours généraux en L1 et L2 seraient peu adaptés. Pour toutes les périodes, on ne pourrait éviter les angles morts mais, pour pallier ces manques, il s'agirait de prévoir en L1 et L2 un groupe de TD spécifique pour les Capétiens, qu'ils passent le concours en L3 ou après un master. Pour l'année prochaine, en L3, un module de Capes pourrait être monté à la place d'une UEO.

Christian Stein rappelle que la géographie occupe 50% du concours et que, comme l'a évoqué une géographe de l'UB, Anne Jégou, le programme de la géographie proposé par le concours n'est plus celui qui est aujourd'hui enseigné à l'université, ce qui pose évidemment quelques problèmes. Sophie Baby estime que cette formation de nos étudiants en géographie sera pour nous le problème majeur.

Pour ce qui est du financement de la formation, Philippe Salvadori insiste sur le fait que nous avons des heures en Master MEEF (340hTD affectées à ce qui étaient alors des IUFM) qui relèvent de l'UFR et que celle-ci devrait absolument récupérer et ne pas les laisser à l'Inspé. Il va falloir se battre pour les récupérer, et réunir les doyens des UFR qui sont dans de situations comparables, notamment SVTE, Musicologie et LLCER pour fédérer et donner plus de poids à la revendication. Christian souligne que l'Inspé est au CA et fera fortement entendre sa voix.

Le sentiment personnel de Christian Stein est qu'il sera très difficile à nos L3 de réussir le concours tout en préparant leur dernière année de licence, sauf peut-être pour les anciens CPGE. Il serait sans doute plus efficace pour eux de passer le concours l'année suivant la licence, comme dans un des anciens systèmes.

Si une certaine résistance des universités peut être espérée (Arnaud Fossier), il faut aussi être conscient que certaines filières sont d'ores et déjà activement engagées dans la mise en œuvre de la réforme. De plus certaines universités avaient aussi des parcours de licence voués à l'enseignement et pourraient donc s'adapter plus facilement à la réforme.

Jean Vigreux évoque l'élaboration d'un DU concours pour 2026/27 pour rationaliser la formation.

-AGREGATION

La formation est moribonde si on ne récupère pas les heures demandées. Pour 2025/26, le budget (120hTD) permet de monter 2 questions au programme et 2 questions mutualisées. C. Stein a demandé 60hTD pour les 2 nouvelles questions. Il faudrait encore 60h pour assurer une formation de bonne qualité et pérenne.

Jean Vigreux qui a monté son cours cette année en binôme avec une collègue de Bordeaux, intervenant en visio, défend l'idée que, sans agrégation, nous devenons un collège doctoral et que les étudiants iront se former ailleurs à Paris ou à Lyon. Après une discussion consensuelle sur l'importance à conserver cette préparation, il est jugé impératif de l'envisager pour l'an prochain sans attendre la réponse des services centraux sur les 60h demandés. En contemporaine, un cours de master de J. Vigreux consacré au monde rural pourra être mobilisé en ce sens.

Le département a de l'argent qu'il faut dépenser et qui pourrait l'être pour cette bonne cause : 4300€ disponibles à ce jour : 500€ master recherche ; 1000€ MEEF ; 2000€ peuvent être envisagés pour l'Agrégation. Est-ce possible de l'utiliser pour l'agreg ? Décision est prise à l'unanimité d'en faire la demande aux services financiers, et ce de façon exceptionnelle.

La séance est levée à 16h56